

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-10-chem | L'usine-prison. ItemL. Reybaud. Rapport sur la condition des ouvriers du fer, 1872 | Auzin](#)

L. Reybaud. Rapport sur la condition des ouvriers du fer, 1872 | Auzin

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0232

SourceBoite_011-10-chem | L'usine-prison.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Reybaud, Louis](#)

Références bibliographiques[Reybaud, Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du fer](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb312044525>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Reybaud, Louis (1799-08-15 -- 1799-08-15)

TITRE Institut de France. Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du fer, par M. Louis Reybaud...

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1872

EDITEUR Paris : typogr. de Firmin-Didot frères , 1872

1872

"Littérature", la compagnie me d'ouvrier mineur
au berceau et l'accompagne jusqu'à la tombe, ou va voir
avec quel soin vigilant et au prix de quelles sommes." (202)

- École : mais peu de huts y allaient et ils s'occupaient
peu. Alors, "au lieu d'ouvrir les huts aux instituteurs,
on paye l'instituteur de 75 centimes par semaine." De + on
donne des primes "aux instituteurs de famille qui parviennent
à élever le + nombre d'enfants + mineurs." (203)

A 12 ans, l'enfant c'est à travailler à la mine

- La c/pie n'est le 1er vœu de la loi. "Y a-t-il bien
une année par le schied du mineur mineur, la c/pie n'est
reçu par le maître de la mine, pour la mise à disposition de la
bonne maison et de leur honnêteté."

- l'œuvre de l'œuvre s'achève

- cité ouvrière avec maisons s'achève.

- Rebuter et pencher, sans rien d'ouvrier.

"Mais" on habitait le village et les villages de la région
et les chaux, depuis la naissance → le mort, sur
le planage de la cité on a emmené eux. Le
marché est vif. (BnF MSS)

Donc, le souci de la c/pie de fonder de la
de secours mutuel ; de + le souci de la c/pie
tout de suite de la c/pie d'épargne. Le nom de
ouvrier, pour être la formation. Pour empêcher

les rendent + régulières, ce qui évite de
rien + les /in de connaitre.

- De + coopérer de chez.

Ainsi on peut fixer "un peu de cet argent
que les ouvriers dépensent : c'est-à-dire. Mais n'y a
pas en effet n'a un goût + monnaie de direction.
seulement : on doit qu'elle veut acheter, une fois en
jour, le but qu'elle peut de la même : c'est-à-dire,
plus de chez, du même. (214)